

Vous avez un message: vous êtes inculpé

La Corée du Sud est toujours à la pointe des nouvelles technologies. Dans un pays où quasiment toute la population accède à l'ADSL et possède un téléphone mobile, on ne s'étonnera pas de cette nouvelle initiative gouvernementale.

Il sera ainsi désormais possible de recevoir une inculpation d'un Tribunal par SMS. Quoi de plus romantique de recevoir un message court de la part de son juge préféré ? Dans le pays, cette décision est avant tout pragmatique. « *La plupart des gens en Corée du Sud ont des téléphones portables, et comme ils ne reçoivent pas immédiatement les notifications qui leur sont adressées par la poste, c'est une manière plus efficace de les informer. La justice a estimé que le temps était venu de cesser d'informer les gens par voie de courrier traditionnel* », a expliqué Lee Young-pyo, un responsable de l'administration. Le parquet pense économiser environ 160 millions de wons (158.000 dollars) en réduisant le nombre de notifications judiciaires envoyées par la poste. D'autres SMS pourront porter sur d'éventuelles amendes ou sanctions. La mise en service du système débute mardi, mais il ne sera pas totalement opérationnel avant 2006.